



# TABLEAU DES GARANTIES

## CAP ASSISTANCE

POLICE MULTIRISQUE N°IB2000392FRCAO  
POLICE ANNULATION N°IB2000392FRCA1 (EN OPTION)

## MULTIRISQUE CONTRAT EUROP ASSISTANCE IB2000392FRCAO

PRESTATIONS D'ASSISTANCE	MONTANTS TTC*/PERSONNE
<b>ASSISTANCE AUX PERSONNES EN CAS DE MALADIE OU BLESSURE</b>	
Transport/Rapatriement	Frais réels
Retour des membres de la famille assurés ou d'un accompagnant assuré, et des animaux domestiques	Billet retour
Présence hospitalisation	Billet AR et 80 € / nuit (max 10 nuits)
Accompagnement des enfants de moins de 18 ans	Billet AR ou hôtesse
Poursuite du voyage	Frais de transport supplémentaires
Chauffeur de remplacement	Billet aller ou chauffeur
Prolongation de séjour	Hôtel 80€/nuit, max. 10 nuits + billet retour En cas de suspicion ou de Maladie avérée, en vue d'éviter un risque de propagation dans un contexte épidémique ou pandémique et sur décision des médecins d'Europ Assistance : durée étendue à 14 nuits et pour le Costa Rica pour un montant total maximal de 2 000 €.
Retour anticipé en cas d'hospitalisation d'un proche, du remplaçant professionnel, de la personne en charge de la garde d'un enfant mineur et/ou majeur handicapé resté au domicile	Billet retour
<b>FRAIS MÉDICAUX</b>	
Remboursement complémentaire des frais médicaux et avance sur frais d'hospitalisation (étranger uniquement)	
Zone 1 : Europe et Israël, Maroc, Tunisie	100 000 €
Zone 2 : Monde entier sauf zones 3 et 4	200 000 €
Zone 3 : Monde entier y compris Japon, Australie, Nouvelle Zélande, Singapour, Hong Kong, Brésil, Suisse, Chine, <u>hors USA Canada</u>	300 000 €
Zone 4 : Monde entier y compris USA Canada	1 000 000 €
Urgence dentaire	300 €

PRESTATIONS D'ASSISTANCE	MONTANTS TTC*/PERSONNE
<b>ASSISTANCE EN CAS DE DÉCÈS</b>	
Transport de corps	Frais réels
Frais de cercueil ou d'urne	2 300 €
Retour des membres de la famille	Billet retour
Retour anticipé en cas de décès d'un proche, du remplaçant professionnel, de la personne en charge de la garde d'un enfant mineur et/ou majeur handicapé resté au domicile	Billet retour
<b>ASSISTANCE VOYAGE</b>	
<b>Avant le voyage</b>	
Information Voyage	information
<b>Pendant le voyage</b>	
Conseils pédiatriques	Informations médicales par téléphone (du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 - heure française)
Baby-sitter sur place	20 heures maximum
Avance de la caution pénale à l'étranger	15 000 €
Prise en charge des honoraires d'avocat à l'étranger	3 000 €
Assistance en cas de sinistre au domicile lors d'un voyage	
Retour anticipé	Billet retour
Mesures conservatoires (en France uniquement)	153 € max pour frais de déplacement/réfection
Hébergement (en France uniquement)	80 €/nuît (max 5 nuits)/personne
Retour anticipé en cas d'attentat	Billet retour
Retour anticipé en cas de catastrophe naturelle	Billet retour
Frais de recherche et de secours en mer et en montagne	
Recherche et secours en mer et en montagne	4 500 €/pers et 23 000 €/événement
Secours sur pistes balisées	10 000 €
Envoi de médicaments	Frais d'envoi
Assistance en cas de vol, perte ou destruction des documents d'identité ou des moyens de paiement	Avance de fonds de 500 €
Assistance psychologique (en France uniquement)	3 entretiens
<b>Après le voyage</b>	
Assistance au retour au domicile après rapatriement	
Garde d'enfant malade au domicile de l'assuré	Billet AR d'un proche ou garde à domicile 20 h max (25 €/h)
Répétiteur scolaire : en cas de rapatriement et d'hospitalisation ou immobilisation au domicile pour une durée d'au moins 2 semaines d'un enfant bénéficiaire de moins de 10 ans	A concurrence de 15 heures par semaine dans la limite d'un mois maximum
Aide-ménagère	10 heures (20 €/heure)
Confort hospitalier	Location de TV 75 € max
Garde d'animaux domestiques	Frais de garde 150 € max/sinistre

GARANTIES D'ASSURANCE	MONTANTS TTC*/PERSONNE
<b>BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS</b>	
Vol, destruction totale ou partielle, perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport	3 000 €
Objets précieux : limités à 50% du montant de la garantie	1 500 €
Frais de réfection des passeports, de la pièce d'identité ou de permis de conduire en cas de vol	150 €
Indemnités pour retard de livraison des bagages > 24 heures	300 €
<b>RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE À L'ÉTRANGER</b>	
Plafond global de garantie :	4 500 000 €/événement
dont dommages corporels et dommages immatériels consécutifs à des dommages corporels garantis	4 500 000 €/événement
dont dommages matériels et dommages immatériels consécutifs à des dommages matériels garantis	300 000 €/événement
<b>INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE</b>	
Capital Décès	10 000 €/personne
Invalidité Permanente Totale	50 000 €/personne
<b>AVION MANQUÉ</b>	
Avion manqué	80% du coût total du billet
<b>FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR</b>	
Remboursement des prestations de séjours (hors transport) non utilisées en cas de rapatriement médical ou de retour anticipé	Au prorata temporis avec un maximum de 7500 € max./personne et 35 000 € max./événement
<b>RETARD D'AVION</b>	
Sur vol régulier aller et/ou retour : retard > 3 heures Sur vol charter aller : retard > 6 heures	Indemnité forfaitaire de 250 € / personne
<b>RETOUR IMPOSSIBLE</b>	
Prise en charge sur justificatifs des frais d'hébergement, de repas et d'effets de première nécessité en cas de retour impossible au-delà de sa date de retour initialement prévue	
Plafond global de garantie	1 000 €
Dont frais d'hébergement	80 € par nuitée et par personne avec un maximum de 3 nuits
<b>VÉHICULE DE REMPLACEMENT</b>	
Accident, incendie, vol du véhicule de l'assuré Mise à disposition d'un véhicule de remplacement	4 jours maxi

# ANNULATION EN OPTION CONTRAT EUROP ASSISTANCE IB2000392FRCA1

GARANTIES D'ASSURANCE	MONTANTS TTC*/PERSONNE
<b>ANNULATION DE VOYAGE (EN OPTION)</b>	
Frais d'annulation	Selon conditions du barème des frais d'annulation 8 000 € max./personne et 40 000 € max./événement
Décès/Hospitalisation	Franchise 20 €
Autre motif médical	Franchise de 10% avec un minimum de 35 € par personne
Annulation pour toutes causes justifiées	Franchise de 20% avec un min. de 50 € par personne

\* Taux applicable selon la législation en vigueur



**Aon France**  
agissant sous le nom commercial **Chapka Assurances**.  
**Siège social**  
31-35 rue de la Fédération, 75717 Paris Cedex 15  
t +33(0)1 47 83 10 10  
aon.fr

N° ORIAS 07 001 560  
SAS au capital de 46 027 140 euros  
414 572 248 RCS Paris  
N° de TVA intracommunautaire : FR 22 414 572 248  
Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.512-7 et L.512-6 du Code des assurances